



Journée de formation : Fraude et blanchiment

Lycée Turgot

69 rue de Turbigo, Paris 3^{ème}

(Métro Arts et Métiers ou République)

Le vendredi 8 Juin 2018 : 9h00 – 17h30

Programme de la journée

9h00 – 9h15 : Accueil

9h15 – 10h30 : *Grands principes et actualités de la lutte contre la fraude et le blanchiment*
Julien CATANESE, Directeur de la rédaction « Fiscalistes et Experts-comptables », LexisNexis

10h45 – 12h00 : *Criminels, corrupteurs, fraudeurs : l'entreprise et le monde de l'illicite*
Xavier RAUFER, docteur en géographie/géopolitique, université Paris-Sorbonne, responsable de cours au sein du Master en criminologie au Cnam

12h00-13h00 : Remise du prix APDCG aux meilleurs rapports de DCG
En présence de Jean BOUQUOT, Président de la CNCC
En attente de réponse pour un représentant du CSOEC

13h00 – 14h00 Repas

14h00 – 15h15 : *Les experts-comptables face à la fraude et au blanchiment*
Patrick BERTHIER, ancien Président du Comité Blanchiment, Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables

15h30 – 16h45 : *Missions et rôle du Haut Conseil du Commissariat aux comptes (H3C)
en matière de lutte contre le blanchiment et la fraude*
Christine GUEGUEN, Présidente du H3C

17h00 - 17h30 : Actualité et échanges sur le projet de réforme des programmes DCG/DSCG

17h30 Fin de la journée

NB : L'inscription est gratuite pour les adhérents. (Prix pour les non-adhérents : 50 €).

Les frais de transport et de repas restent à la charge des participants.

Remarque : *cette formation est parrainée par le CERPEP. Elle n'ouvre pas droit à un ordre de mission mais à une invitation qui vaut autorisation d'absence auprès de vos établissements.*

L'inscription à la journée de formation est à réaliser avant le 31 mai 2018 directement sur le site de l'association : www.apdcg.org

Après identification - rubrique « Evénements »

Si vous souhaitez **prendre le déjeuner** sur place, le paiement de **15 €** de participation aux frais de repas est à réaliser en ligne par carte bancaire sur le site sécurisé du Crédit Mutuel.

Si vous rencontrez des difficultés avec le paiement en ligne, vous pouvez payer chèque à l'ordre de l'APDCG à envoyer à l'adresse suivante : Marie TESTE - 10 rue Perrod - 69004 LYON

Compte tenu du nombre limité de places, merci de régler votre participation au repas à titre de validation de votre inscription.

Si vous ne souhaitez pas déjeuner, merci de nous prévenir en envoyant un mail à relations-adh@apdcg.org